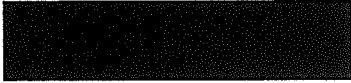


TRANSMISSION PAR COURRIEL

Montréal, le 2 février 2018




Courriel : 

Objet : Votre demande d'accès à l'information


---



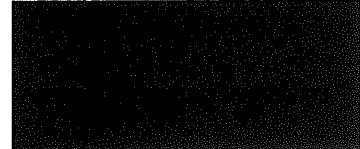
La présente vise à confirmer que nous avons bien reçu, le 25 janvier 2018, les précisions relatives à votre demande d'accès concernant l'obtention des noms des membres du comité d'analyse de la demande déposée par  le 23 août 2017, au volet 1 de l'aide sélective à la production de longs métrages de fiction.

En réponse à votre demande, nous vous confirmons que le comité était composé de   
.

Conformément à l'article 51 de la Loi, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note relative à l'exercice de ce recours.

Veuillez agréer, , l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La responsable de l'accès à l'information,



Suzie Bouchard

p.j. Avis de recours à la CAI